

Séance ordinaire du 12 juin 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi douze juin deux mille vingt-trois à quatorze heures dix, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice

du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-05-59

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 juin 2023.

CE-2023-05-60

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2023 et de la séance ordinaire du 6 juin 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 2 juin 2023 et de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 juin 2023, tel qu'il est modifié à la résolution CE-2023-05-56 « Attribution du contrat pour l'exécution des travaux relatifs à l'ajout de voies réservées pour le transport collectif et la réfection complète du tronçon 9 du boulevard Guillaume-Couture (situé entre le chemin du Sault et la rue de Mercure, secteur Saint-Romuald) et décret de travaux » par l'ajout, à l'alinéa, des mots « , le tout conditionnellement à l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs » après les mots « de décréter ces travaux ».

CE-2023-05-61

Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2023-028](#)

Le rapport financier consolidé de la Ville dressé par la trésorière par intérim pour l'année 2022 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et les rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel, est déposé à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2023-05-62

Mandat relatif à un projet d'embellissement dans le parc industriel Innoparc et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2023-057](#)

Il est résolu de mandater la Direction du développement économique et de la promotion à entreprendre les démarches requises à la réalisation d'un projet d'embellissement dans le parc industriel Innoparc, afin de souligner le 150^e anniversaire de la fondation de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à ce projet au montant maximum de 130 000 \$, à même la réserve financière pour les travaux municipaux dans les parcs industriels.

CE-2023-05-63

Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière et la présentation du projet d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*;
- de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrats relatifs à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- de désigner monsieur Dany Bernard, chef de service des sports et du plein air de la Direction de la vie communautaire, à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à agir au nom de la Ville et à signer tous les documents relatifs à ce projet et requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-05-64

Demande au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches relative à l'ajout d'une ambulance supplémentaire sur le territoire de la ville

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches de déposer une demande pour l'ajout d'une ambulance supplémentaire auprès du ministère de la Santé, afin de mieux répondre aux besoins de la population, et de transmettre copie de la présente résolution au ministre de la Santé du Québec, monsieur Christian Dubé.

CE-2023-05-65**Levée de la séance**

La séance est levée à 14 h 39.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
